

**COMPTE RENDU
DU BUREAU DU 16/03/2022**

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON - GUEILLOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, , NANJI Désiré Léopold, SINGLIT Benoit.

Excusés : M. DE POUILLY Jean, M. MEIS Michel, M. POTRON Pierre , M. SALEZ René, M. THIERION Vincent.

Absents : Mrs. COLSON Pascal, GODART Olivier

Personnel communautaire : M. MAKSUD Léo, Directeur Général des Services, Mme ODIENNE Karine, Directrice Générale Adjointe, Karine GOLEBIEWSKI Secrétaire de direction.

Secrétariat : Mme Payen Françoise est désignée secrétaire de séance.

POINTS DELIBERANTS

1. APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES SEANCES DES 08/12/2021 et 26/01/2022

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du Bureau Communautaire des 08/12/21 et 26/01/22.

2. HABITAT :

- **Dispositif toitures/façades : Examen de demandes de subvention**

Le Bureau DECIDE, à l'unanimité, d'ATTRIBUER la subvention suivante pour la rénovation de toitures :

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
M. WYGAS André	9 Rue de Montflix 08250 GRANDPRE	PO	Toiture	22 356,81 €	10 000,00 €	1 500,00 €
M. Mme HAAS Robert	21 Route de Juniville 08310 PAUVRES	PO	Toiture	37 284,77 €	10 000,00 €	1 500,00 €
Dossier annulé et remplacé – Bureau du 20 octobre 2021 :						
Mme COLLIN Anne M. CHAPPUY Damien	54 Rue Guillaume de Machaut 08310 MACHAULT	PO	Toiture	5 258,79 €	5 159,79 €	773,96 €

- CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

- D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

4. ENVIRONNEMENT / DECHETS

- Approbation de la convention de récupération de vélos dans les déchèteries par le chantier d'insertion du FJEPCS La Passerelle

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :

- APPROUVE la convention de récupération de vélos dans les déchèteries avec l'association FJEPCS La Passerelle telle que figurant en annexe de la présente délibération.
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

5. DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- NATURA 2000 : Modification du plan de financement

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité, de :

- MODIFIER le plan de financement prévisionnel en supprimant la ligne budgétaire liée à l'étude hydraulique ;
- APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que figurant en annexe de la présente délibération ;
- CHARGER le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.
- GEMAPI : Soutien financier aux travaux d'entretien des ASA (Associations syndicales autorisées)

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

	Cours d'eau	Travaux	Maîtrise d'œuvre	TOTAL (HT)	Subvention Argonne Ardennaise	
ASA de l'Aire	l'Aire entre St Juvin et Grandpré (8100 m), bras secondaire de l'Aire à Grandpré (3000 m)	20 000,00 €	2 000,00 €	22 000,00 €	40%	8 800,00 €
ASA de l'Aisne supérieure*	l'Aisne non domaniale de Grandham à Mouron (9700 m)	10 500,00 €	1 000,00 €	11 500,00 €	40%	4 600,00 €
ASA de la vallée de la Loire*	la Loire à Grivy-Loisy (2300 m sur 2C2A soit 30% du linéaire)	2 455,20 €	255,00 €	2 710,20 €	40%	1 084,08 €
* travaux réalisés en 2021	TOTAL	32 955,20 €	3 255,00 €	36 210,20 €	40%	14 484,08 €

- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Séance levée à 21h00

Fait à Vouziers,

Le 22 MARS 2022

Le Président,


Benoit SINGLIT

